

FPI FIRST CAPITAL ANNONCE DES RÉSULTATS SOLIDES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2023
SOUTENUS PAR UNE CROISSANCE DE 4 % DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NET
DES IMMEUBLES COMPARABLES

Toronto, Ontario (le 2 mai 2023) – Fonds de placement immobilier First Capital (« First Capital » ou le « Fonds ») (TSX : FCR.UN), a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Le rapport du premier trimestre de 2023 est disponible dans la section Investisseurs du site Web du Fonds, à l'adresse www.fcr.ca/fr, et a été déposé sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

« Nous sommes fiers des résultats d'exploitation solides du premier trimestre de First Capital, lesquels ont été soutenus par la vigueur des contrats de location, des taux d'occupation et des indicateurs de croissance du résultat d'exploitation », a déclaré Adam Paul, président et chef de la direction. « La mise en œuvre de notre plan d'optimisation demeure au premier rang à l'échelle des priorités stratégiques, et nous sommes heureux d'avoir réalisé des cessions d'actifs pour plus de 360 M\$ par rapport à notre cible de 1 G\$, à des prix qui excèdent la valeur comptable globale de ces actifs établie selon les IFRS. La mise en œuvre continue du plan, au moyen de la monétisation d'actifs particuliers pour lesquels nos objectifs d'accroissement de la valeur de court à moyen terme ont été atteints, permettra d'accroître encore davantage nos fonds provenant des activités par part, tout en renforçant parallèlement les données relatives à la dette de First Capital. »

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Fonds provenant des activités ^{1,2} (en millions \$)	53,5 \$	54,8 \$
Fonds provenant des activités par part après dilution ^{1,2}	0,25 \$	0,25 \$
Autres profits et (pertes) compris dans les fonds provenant des activités par part, après dilution ¹	0,00 \$	(0,03) \$
Total de la croissance du bénéfice d'exploitation net tiré des immeubles comparables ^{1,3}	4,0 %	1,9 %
Taux d'occupation total du portefeuille ⁴	96,2 %	95,5 %
Taux d'occupation total des immeubles comparables ^{1,4}	96,3 %	95,9 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts (en millions \$)	48,7 \$	44,5 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts, après dilution	0,23 \$	0,20 \$
Nombre moyen pondéré de parts relatif aux fonds provenant des activités et au bénéfice net, après dilution (en milliers)	215 262	220 906

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du présent communiqué.

²⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les fonds provenant des activités comprennent des coûts non récurrents d'environ 7 M\$ ou 3 cents par part (néant au 31 mars 2022) liés à l'activisme de certains porteurs de parts.

³⁾ Les périodes antérieures sont présentées sans avoir été retraitées en fonction des catégories des périodes considérées.

⁴⁾ Aux 31 mars.

POINTS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE – EXPLOITATION ET FINANCES

- **Croissance du bénéfice d'exploitation net tiré des immeubles comparables** : Le total du bénéfice d'exploitation net tiré des immeubles comparables a augmenté de 4,0 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance est surtout attribuable à une hausse des loyers de base et à une variation des produits.
- **Taux d'occupation du portefeuille** : Le taux d'occupation total du portefeuille a augmenté de 0,4 % par rapport à celui du trimestre précédent, passant de 95,8 % au 31 décembre 2022 à 96,2 % au 31 mars 2023, en raison du nombre net d'ouvertures. Sur une base annuelle, le taux d'occupation total du portefeuille a augmenté de 0,7 %, passant de 95,5 % au 31 mars 2022 à 96,2 % au 31 mars 2023.
- **Hausse du taux de renouvellement des contrats de location** : Lorsque l'on compare le taux de location de la première année de la période de renouvellement au taux de la dernière année des contrats de location arrivant à échéance, les taux de location nets pour le trimestre ont augmenté de 9,3 % au renouvellement de contrats de location visant une superficie totale de 650 000 pieds carrés. Toutefois, lorsque l'on compare le taux de location moyen sur la durée du renouvellement au taux de location de la dernière année des contrats de location arrivant à échéance, les taux de location nets des contrats de location renouvelés au cours du trimestre ont augmenté de 10,8 %.
- **Croissance du taux de location net moyen** : Le taux de location net moyen du portefeuille a augmenté de 0,5 %, ou de 0,11 \$ par pied carré, comparativement à celui du trimestre précédent, pour s'établir à 23,06 \$ le pied carré en raison surtout de l'augmentation des loyers et de la hausse au renouvellement des loyers. Le taux de location net moyen de First Capital a atteint un nouveau sommet pour un 27^e trimestre consécutif.
- **Immeubles de placement** : First Capital a investi 49,9 M\$ dans ses immeubles au cours du premier trimestre, principalement dans le cadre d'activités de développement et de réaménagement et d'une acquisition stratégique à Toronto. En janvier, First Capital a acquis une participation de 50 % dans l'immeuble situé au 320-326, Bloor Street West, à Toronto, au prix de 15,7 M\$. Cette acquisition est le dernier immeuble du lot de First Capital situé à l'angle nord-est de Bloor Street et Spadina Road, et le Fonds a donc présenté une demande de changement de zonage visant près de 336 000 de pieds carrés pour un projet de tour à usage mixte dans le cadre du programme de demande de droits du Fonds.

- **Plan amélioré de répartition du capital et d'optimisation du portefeuille** : First Capital continue la mise en œuvre de son plan d'optimisation du portefeuille avec des cessions imminentes additionnelles de 184 M\$. Le 11 avril 2023, le Fonds a annoncé qu'il avait conclu des accords fermes visant la vente de quatre immeubles, à savoir i) The Hazelton Hotel, ainsi que sa participation de 50 % dans ONE Restaurant, situés dans le secteur Yorkville de Toronto; ii) 5051 Yonge Street, un site de développement de logements en copropriété situé sur l'avenue Hillcrest à North York, à Toronto; iii) un site de développement résidentiel faisant partie de la dernière phase de l'intensification du centre commercial Wilderton, à Montréal; iv) l'immeuble sis au 5146-5164, chemin Queen-Mary, à Montréal. Ces actifs génèrent un rendement cumulatif de 3,3 % sur le prix de vente global. À ce jour, First Capital a réalisé des cessions, ou a conclu des accords fermes en ce sens, d'une valeur de 360 M\$, avec un rendement cumulatif de moins de 3 % sous le plan d'optimisation du portefeuille.
- **Fonds provenant des activités par part après dilution de 0,25 \$** : Les fonds provenant des activités ont diminué de 1,3 M\$ sur douze mois, pour s'établir à 53,5 M\$, alors que les fonds provenant des activités par part de 0,25 \$ sont demeurés inchangés par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats d'exploitation comprenaient une augmentation de 3,3 M\$, soit 0,02 \$ par part, du bénéfice d'exploitation net attribuable surtout à une hausse des loyers de base et à la variation des produits. La croissance du bénéfice d'exploitation net a été plus que contrebalancée par une augmentation totale de 8,7 M\$ (0,04 \$ par part) sur douze mois des charges du siège social. Ces dernières comprenaient des honoraires juridiques, des honoraires de services-conseils et des coûts de règlement totalisant près de 7 M\$ engagés au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 en raison de l'activisme d'un certain nombre de porteurs de parts. Les autres profits (pertes) et charges de (0,2 M\$) du premier trimestre ont connu une baisse de 6,6 M\$, ou 0,03 \$ par part, sur douze mois.
- **Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts** : Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, First Capital a comptabilisé un bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts de 48,7 M\$ ou 0,23 \$ par part après dilution, comparativement à 44,5 M\$ ou 0,20 \$ par part après dilution, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique essentiellement par une baisse de 8,0 M\$ de la charge d'impôt et par une augmentation de 3,6 M\$ de la juste valeur de l'immeuble hôtelier, en partie contrebalancée par une diminution de 8,2 M\$ de la juste valeur des immeubles de placement.

POINTS SAILLANTS – FINANCES ET AUTRES

Aux (en millions \$)	31 mars		Décembre
	2023	2022	2022
Total de l'actif ¹	9 642 \$	10 194 \$	9 582 \$
Total des actifs détenus en vue de la vente ¹	327 \$	253 \$	188 \$
Actifs non grevés ²	6 254 \$	7 485 \$	6 570 \$
Valeur liquidative par part	23,48 \$	24,55 \$	23,48 \$
Densité de population ³	300 000	300 000	300 000
Ratio de la dette nette sur le total de l'actif ^{2,4}	44,6 %	43,8 %	44,0 %
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ²	10,4/10,2 ⁵	11,1	10,2
Durée moyenne pondérée de la dette à taux fixe (en années) ²	3,5	4,0	3,4

¹ Présenté selon des mesures conformes aux IFRS.

² Compte tenu de la consolidation proportionnelle des coentreprises.

³ Densité de population moyenne du portefeuille dans un rayon de cinq kilomètres des immeubles de la Société.

⁴ Le total de l'actif ne tient pas compte du solde de trésorerie.

⁵ Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté était de 10,4x au 31 mars 2023. Si l'on exclut les coûts non récurrents liés à l'activisme de certains porteurs de parts, le ratio était de 10,2x.

MISE À JOUR EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE : COMITÉS DU CONSEIL

À la suite de l'élection des membres du conseil des fiduciaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des porteurs de parts du FPI qui s'est tenue le 11 avril 2023, les comités du conseil ont été constitués comme suit :

- **Comité d'audit** : Al Mawani continuera à agir à titre de président du comité d'audit, et Leonard Abramsky, Ian Clarke, Dayna Gibbs, Ira Gluskin et Richard Nesbitt ont été nommés membres de ce comité.
- **Comité de la rémunération** : Annalisa King a été nommée présidente du comité de la rémunération, et Leonard Abramsky, Sheila Botting, Ian Clarke et Ira Gluskin ont été nommés membres de ce comité.
- **Comité de la gouvernance d'entreprise** : Paul Douglas a été nommé président du comité de la gouvernance d'entreprise, et Sheila Botting, Dayna Gibbs, Annalisa King, Al Mawani et Richard Nesbitt ont été nommés membres de ce comité.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Cessions planifiées

Le 11 avril 2023, le Fonds a annoncé qu'il avait conclu des accords fermes pour vendre quatre immeubles, dont le Hazelton Hotel et la participation de 50 % du Fonds dans ONE Restaurant, en contrepartie d'un prix de vente brut total de 184 M\$.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DE LA DIRECTION ET WEBÉMISSION

First Capital vous invite à prendre part à sa conférence téléphonique qui se tiendra en direct à 14 h (HE), le mercredi 3 mai 2023, au cours de laquelle la haute direction analysera les résultats financiers du premier trimestre clos le 31 mars 2023.

Les états financiers et le rapport de gestion du premier trimestre de First Capital seront publiés avant l'appel et seront accessibles dans la section « Investisseurs » du site Web du Fonds, à l'adresse www.fcr.ca/fr, et sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse <https://www.sedar.com/>.

Conférence téléphonique

Vous pouvez participer à la conférence téléphonique en direct en composant le 416 406-0743 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, suivi du code d'accès 6415917#. Vous pouvez avoir accès à l'enregistrement de la conférence téléphonique jusqu'au 10 mai 2023 en composant le 905 694-9451 ou le numéro sans frais 1 800 408-3053, suivi du code d'accès 3535747#.

Webémission

Pour accéder à la webémission audio et à la conférence téléphonique en direct, rendez-vous sur le site Web de First Capital ou cliquez sur le lien suivant : [Conférence téléphonique du T1 2023](#). Un enregistrement de la webémission sera accessible à partir de la section « Investisseurs » de notre site Web.

À PROPOS DE FPI FIRST CAPITAL (TSX : FCR.UN)

FCR détient, exploite et aménage des centres à ciel ouvert ayant comme locataire principal un supermarché dans les quartiers affichant les plus importants essors démographiques au Canada.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

First Capital publie des états financiers consolidés intermédiaires non audités et des états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Outre les résultats conformes aux IFRS, First Capital présente certaines mesures financières non conformes aux IFRS dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, les fonds provenant des activités, le bénéfice d'exploitation net, le bénéfice d'exploitation net tiré des immeubles comparables et la participation proportionnelle. Étant donné que les IFRS ne donnent pas une définition normalisée de ces mesures non conformes aux IFRS, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. First Capital utilise et présente les mesures non conformes aux IFRS décrites ci-dessus, car, de l'avis de la direction, ce sont des mesures financières largement utilisées et significatives de la performance opérationnelle. Le rapport de gestion de First Capital contient des rapprochements entre certaines mesures non conformes aux IFRS et les mesures définies ci-après. Ces mesures non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées au même titre que le bénéfice net ou les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les IFRS pour évaluer la performance opérationnelle de First Capital.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités constituent une mesure reconnue et largement utilisée dans le secteur de l'immobilier, principalement par les entités cotées qui détiennent et exploitent des immeubles productifs de revenus. First Capital calcule les fonds provenant des activités conformément aux recommandations de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALPAC ») publiées en janvier 2022 dans sa dernière ligne directrice portant sur les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés en vertu des IFRS. La direction estime que les fonds provenant des activités constituent une mesure financière supplémentaire utile pour mesurer la performance opérationnelle puisqu'ils excluent les profits et pertes de réévaluation à la juste valeur des immeubles de placement ainsi que certains autres éléments compris dans le bénéfice net de FCR, lesquels ne constituent pas nécessairement les meilleurs indicateurs de la performance opérationnelle à long terme de FCR, tels que les frais de vente des immeubles de placement, les impôts sur les profits ou pertes à la cession d'immeubles, l'impôt différé, les distributions sur les parts échangeables, les profits ou pertes de réévaluation à la juste valeur des parts échangeables, les profits ou pertes de réévaluation à la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts et les profits, les pertes ou les coûts de transaction comptabilisés au titre des regroupements d'entreprises. Les fonds provenant des activités fournissent un aperçu de la performance financière de FCR qui n'est pas immédiatement rendu par le bénéfice net calculé en vertu des IFRS.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux porteurs de parts et des fonds provenant des activités :

<i>(en millions \$)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts	48,7 \$	44,5 \$
Ajouter (déduire) :		
(Augmentation) diminution de la valeur des immeubles de placement ¹	6,6 \$	(1,6) \$
(Augmentation) diminution de la valeur de l'immeuble hôtelier ¹	(3,6) \$	— \$
Ajustements relatifs aux coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ²	1,4 \$	0,7 \$
Ajustement pour les intérêts inscrits à l'actif liés aux coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ²	0,8 \$	0,7 \$
Coûts de location différentiels ³	2,0 \$	1,6 \$
Charge d'amortissement ⁴	0,1 \$	0,2 \$
Coûts de transaction ⁵	— \$	0,6 \$
Augmentation (diminution) de la valeur des parts échangeables ⁶	(0,1) \$	(0,1) \$
Augmentation (diminution) de la valeur de la rémunération fondée sur des parts ⁷	(2,5) \$	(0,4) \$
Frais de vente des immeubles de placement ¹	0,1 \$	0,7 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé ¹	(0,2) \$	7,9 \$
Fonds provenant des activités	53,5 \$	54,8 \$

¹ Selon la participation proportionnelle de FCR.

² Ajustement lié aux coentreprises de FCR comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux recommandations de la REALPAC.

³ Ajustement afin d'inscrire à l'actif les coûts de location différentiels conformément aux recommandations de la REALPAC.

⁴ Ajustement destiné à exclure l'amortissement de l'immeuble hôtelier conformément aux recommandations de la REALPAC.

⁵ Ajustement destiné à exclure les coûts de transaction engagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises conformément aux recommandations de la REALPAC.

⁶ Ajustement pour exclure les distributions sur les parts échangeables et l'ajustement de la juste valeur de ces parts conformément aux recommandations de la REALPAC.

⁷ Ajustement pour exclure l'ajustement de la juste valeur des régimes de rémunération fondée sur des parts conformément aux recommandations de la REALPAC.

Dette nette

La dette nette est une mesure utilisée par la direction pour calculer certains indicateurs liés à la dette et fournit des renseignements sur certains ratios financiers utilisés pour évaluer le profil de la dette de First Capital. La dette nette représente la somme de l'encours du capital des facilités de crédit et des emprunts hypothécaires, de la dette bancaire et de la valeur nominale des débiteures de premier rang non garanties, diminuée des soldes de trésorerie à la fin de la période, sur une base proportionnelle.

Aux (en millions \$)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Passif (capital à rembourser)		
Dette bancaire	— \$	1,6 \$
Emprunts hypothécaires ¹	1 460,6	1 235,8
Facilités de crédit ¹	971,9	1 098,2
Déventures de premier rang non garanties	1 900,0	1 900,0
Dette totale ¹	4 332,4 \$	4 235,6 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(84,4)	(39,8)
Dette nette ^{1,2}	4 248,0 \$	4 195,8 \$
Parts échangeables	0,9	1,0
Capitalisation boursière ³	3 341,8	3 589,2
Valeur de l'entreprise ¹	7 590,8 \$	7 786,0 \$
Parts de fiducie en circulation (en milliers)	212 449	213 518
Cours de clôture	15,73 \$	16,81 \$

¹ Selon la participation proportionnelle de First Capital.

² La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui représente la somme du total de la dette, y compris l'encours du capital des facilités de crédit et des emprunts hypothécaires, de la dette bancaire et de la valeur nominale des déventures de premier rang non garanties, diminuée des soldes de trésorerie à la fin de la période, sur une base proportionnelle.

³ La capitalisation boursière correspond à la valeur de marché des parts de FCR en circulation à un moment donné. Cette mesure n'est pas définie par les IFRS, n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté constitue une mesure utilisée par la direction pour calculer certains indicateurs liés à la dette. Le BAIIA ajusté est calculé à partir du bénéfice net majoré de la charge d'impôt, de la charge d'intérêts et de l'amortissement, et exclut l'augmentation ou la diminution de la juste valeur des immeubles de placement, les profits ou pertes de réévaluation à la juste valeur des parts échangeables, les profits ou pertes de réévaluation à la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts et les autres éléments sans effet sur la trésorerie ou non récurrents, sur une base proportionnelle. FCR fait également un ajustement pour exclure les coûts de location différentiels, lesquels sont aussi pris en compte à titre d'ajustement dans les fonds provenant des activités, conformément aux recommandations de la REALPAC. La direction estime que le BAIIA ajusté est une mesure utile pour évaluer la capacité du Fonds à assurer le service de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des distributions à ses porteurs de parts.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 :

(en millions \$)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts	48,7 \$	44,5 \$
Ajouter (déduire) ¹ :		
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(0,2)	7,9
Charge d'intérêts	38,3	36,7
Charge d'amortissement	2,7	2,1
(Augmentation) diminution de la valeur des immeubles de placement	6,6	(1,6)
(Augmentation) diminution de la valeur de l'immeuble hôtelier	(3,6)	—
Augmentation (diminution) de la valeur des parts échangeables	(0,1)	(0,1)
Augmentation (diminution) de la valeur des régimes de rémunération fondée sur des parts	(2,5)	(0,4)
Coûts de location différentiels	2,0	1,6
Autres éléments sans effet sur la trésorerie ou non récurrents, ou les deux	0,3	8,1
BAIIA ajusté¹	92,4 \$	98,8 \$

¹ Selon la participation proportionnelle de First Capital.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives et des informations au sens des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, y compris en ce qui concerne l'exécution anticipée et l'incidence du plan amélioré de répartition de capitaux et d'optimisation du portefeuille. Les déclarations prospectives ne reflètent pas des faits historiques, mais plutôt les attentes actuelles de First Capital et sont assujetties à des risques et incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Ces risques et incertitudes incluent, sans s'y limiter, la conjoncture économique; les difficultés financières, manquements et faillites des locataires; la hausse des coûts d'exploitation, des taxes foncières et de l'impôt sur le résultat; la capacité de First Capital à maintenir son niveau d'occupation et à louer ou à relouer les locaux aux loyers actuels ou prévus; les activités de développement, d'intensification et d'acquisition; le développement résidentiel, la vente et la location; les risques courus attribuables aux coentreprises; les obligations, les coûts de conformité et les pertes non assurées liés à l'environnement; les risques et incertitudes liés à l'incidence de la pandémie en cours ou d'autres propagations sur First Capital, qui sont présentés dans le rapport de gestion de First Capital pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 à la section « Risques et incertitudes – Pandémie, épidémie en cours ou nouvelles propagations ». Les déclarations prospectives sont également exposées aux risques et incertitudes cités dans le rapport de gestion de First Capital pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans sa plus récente notice annuelle. Le lecteur ne doit donc pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

First Capital se dégage de toute obligation concernant la publication d'une mise à jour de ces déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou à la suite d'événements futurs ou de circonstances nouvelles, sauf tel qu'il est requis selon les lois sur les valeurs mobilières pertinentes. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont formulées à la date des présentes et sont faites sous réserve de la présente mise en garde.

* * * *

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Adam Paul
Président et chef de la direction
(416) 216-2081
adam.paul @fcr.ca

Neil Downey
Vice-président directeur, Stratégies d'entreprise, et chef des finances
(416) 530-6634
neil.downey@fcr.ca

www.fcr.ca/fr

TSX : FCR.UN